

Sujet : [INTERNET] Projet éolien sur la commune Fromentières 51 (contre)

De : >

Date : 22/10/2023 à 18:21

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Madame,Monsieur,

Les nuisances seront pour qui???

Si vous validez ce type d'énergie renouvelable, alors que d'autres sont plus discrètes, ne pensez-vous pas que l'espace en France est suffisamment grand pour éviter de les implanter au pied des villages et des bois.

Les nuisances éoliens (bruit pas au pied mais à distance surtout par vent dominant, paysage détruit, infrasons, électromagnétisme, flash lumineux, effet stroboscopique, dévalorisation immobilière, oiseau en danger, zone d'exclusion UNESCO...) ne devrait pas devenir notre quotidien.

Nous avons choisi la campagne pour une qualité de vie et non pour subir des machines industrielles.

Notre parc nucléaire déjà présent sur notre sol, pourquoi des investissements non par été fait depuis des années?????? à fin d'éviter les arrêts de celle-ci, ainsi que l'envahissement des ces éoliennes dans notre quotidien.

Cordialement.